

« La coopération volontaire, c'est la solidarité »



Marie-Audrey Girard

- Pays:** Guatemala, Colombie et Mali
- Durée :** Court terme
- Partenaire:** Différents partenaires d'Avocats sans frontières Canada
- Mandat :** Ancienne conseillère juridique volontaire dans des dossiers de litige stratégique, de justice transitionnelle et de crimes internationaux.

Q Pourquoi avez-vous choisi de vous impliquer comme coopérante volontaire ?

La défense des droits humains, et plus spécifiquement le respect des droits des femmes, ont toujours été des enjeux très importants pour moi. J'ai su dès que j'ai débuté mon parcours universitaire que je voulais contribuer à des dossiers impliquant des violations des droits humains et ce, autant dans l'enquête que dans la poursuite de crimes internationaux. La coopération volontaire est un moyen de mettre en application nos connaissances, nos aptitudes, notre désir de justice et surtout une occasion d'apprendre, de connaître et d'aller à la rencontre de l'autre.

Q Avocats sans frontières Canada ? Pourquoi ?

La mission et les valeurs d'Avocats sans frontières Canada ont toujours résonné très fort en moi. La promotion des droits humains et la lutte contre l'impunité, thèmes centraux de son travail, représentent des aspects phares du respect de l'État de droit et de la défense des droits fondamentaux. Ce désir de justice et d'imputabilité m'ont poussé à m'engager. Sans conteste, cette décision s'est finalement concrétisée lorsque j'ai eu l'occasion d'assister à une conférence animée par Me Philippe Tremblay, avocat principal de l'organisation et qui abordait la mission et les différents projets d'ASFC. Je me suis sentie directement interpellée.

Q Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté dans votre parcours ?

Lorsque j'ai terminé mes études universitaires, je me suis plongée dans une aventure de coopération volontaire avec Avocat sans frontières Canada dans la ville de Guatemala. J'ai eu l'incroyable occasion de travailler avec des avocats et avocates engagé-e-s dans la lutte contre l'impunité en lien avec des crimes terribles qui ont été commis durant le conflit armé guatémaltèque.



Cette expérience a été l'une des plus enrichissantes que j'ai eu l'occasion de vivre. Dans ma pratique courante, j'utilise abondamment ce que j'ai appris durant mon expérience de coopérante volontaire.

Q Une anecdote, un moment touchant à partager ?

J'ai eu l'occasion d'assister au prononcé de la décision dans l'affaire Sepur Zarco, cas dans lequel je m'étais impliquée avec l'équipe légale. Ce cas portait, entre autres, sur des allégations de violence sexuelle, d'esclavage et d'esclavage sexuel qui avaient été commis durant le conflit armé guatémaltèque. Lors des audiences, les victimes portaient des voiles afin de couvrir leur visage dans le but de cacher leur identité et de se protéger contre d'éventuelles représailles. Lorsque le Tribunal a reconnu coupables les deux accusés, les victimes ont enlevé leur voile, symbolisant ainsi la fin de la peur, de la culpabilité et de la honte qu'elles ont ressenties pendant toutes ces années. J'ai été très touchée par ce moment teinté par la force et le courage de ces femmes.

Q Du 25 novembre au 10 décembre a lieu la [campagne mondiale 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes](#). À partir des dossiers dans lesquels vous avez contribué dans le cadre de vos mandats, pourquoi croyez-vous que cette campagne est nécessaire?

Malgré une meilleure compréhension des enjeux spécifiques vécus par les femmes, filles et enfants durant les conflits armés, il est essentiel d'accroître la sensibilisation à la violence qu'elles subissent. Les femmes et filles représentent la grande majorité des victimes de violence sexuelle et de représailles en situation de conflits armés. Cette situation doit absolument cesser. La pertinence d'une « campagne mondiale 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes » va donc de soi et mérite d'être soulignée.

Q Que diriez-vous à quelqu'un qui serait intéressé à être coopérant volontaire ?

La coopération volontaire est une occasion sans pareille qui permet d'acquérir des connaissances, des expériences de travail et surtout de rencontrer des personnes extraordinaires qui ont à cœur la promotion et le respect des droits humains. La coopération volontaire, ça change des vies!

